

Monsieur le Directeur,

Nous sommes ce jour réunis pour tenir un Comité Technique Local à l'ordre du jour assez important, comme d'habitude. De nombreux points seront abordés, certains plus importants ou capitaux que d'autres, qui eux, ne servent en fait qu'à meubler votre CTL et à donner à la direction un bon sentiment de dialogue social. Des points qui ne servent qu'à vous donner bonne conscience, c'est par exemple, le rapport d'activité, qui n'est rien de plus qu'un magnifique document résumant que tout va bien dans le meilleur des mondes des finances publiques, que tout est beau et en parfait accord avec les évènements.

Des points intéressants, des points importants, des points capitaux, il en existe, mais, il faudrait pouvoir en débattre réellement. Et en débattre autrement que sur la seule fourniture par vos soins d'une décision ne pouvant en rien être modifiée.

Par exemple, les suppressions d'emplois. Ce point d'ordre du jour de CTL est réalisé chaque année sur un CTL unique. Vous présentez votre décision, et nous savons que rien, si ce n'est parfois quelques points de détail, ne pourra être modifié. Mais, si une fois un vrai dialogue existait avec les organisations syndicales en matière de suppressions d'emplois, peut-être que l'ensemble des agents du Pas de Calais comprendrait enfin le sens de vos décisions. Et si de réelles modifications étaient obtenues, ce serait vraiment un point intéressant, capital et important ; comme par exemple de ne pas créer d'emplois de A+, ce qui permettrait de supprimer moins d'emploi de catégorie C et B.

Par exemple, les futures restructurations. Voilà bien un point qui est on ne peut plus intéressant, important et capital. Mais, bien évidemment, il ne fait pas parti de vos points d'ordre du jour de ce CTL. Pourtant, nous pouvons vous affirmer que de très nombreux collègues sont très inquiets pour leur avenir.

Concernant ces futures restructurations dans nos services, l'Alliance vous avait défini la possibilité d'un éventuel calendrier. Les élections présidentielles seront certes terminées courant mai, mais il est évident que le nouveau gouvernement ne sera réellement opérationnel qu'à la rentrée de septembre. Dans ces conditions, faire des projets de restructurations sur une période allant de septembre à décembre, soit 4 mois, nous paraît assez irréaliste, compte tenu d'un délai beaucoup trop court.

Nous vous avons donc proposé de spécifier qu'il n'y aurait pas de restructurations prenant effet le 31 décembre de cette année. Malheureusement, vous n'avez pas du tout acté ce fait, mais alors, pas du tout, et vous nous avez dit que vous nous tiendriez au courant de vos projets en la matière. Quand ? Aucune date de prévue. On peut donc s'attendre à tout, ou à rien... Merci pour la clarté, Monsieur le Directeur. Pourtant, que ce point d'ordre du jour de CTL aurait été intéressant, important et capital.

Autre point important pour un CTL, c'est le P A S. Certes, allez vous dire, ce point a déjà été débattu en CTL. Certes, nous vous répondrons que cela a été fait. Mais, une fois de plus, le sujet n'a pas été abordé dans de bonnes conditions ni sur les réels sujets inquiétants. La direction nous a fourni un bilan complet sur l'aspect technique et fiscal de la chose, ainsi que sur les formations. Mais, le vrai problème n'a pas été abordé. La population fiscale va certainement littéralement envahir nos locaux professionnels à la rentrée de septembre afin de poser des questions sur le fameux PAS. Et rien, mais rien n'a été évoqué ou défini sur le traitement de ce fort afflux de contribuables. Le problème sera le même au niveau de l'accueil téléphonique ou de la réception de courriers, qu'ils soient classiques ou « maillés » ... Et voici donc, un point de plus de CTL qui lui aussi est intéressant, important et capital.

Mais, aujourd'hui, vous nous avez mis à l'ordre du jour un point « Ultra-top-niveau Supérieur» intéressant, important et capital, soit le bilan d'activité de 2016. Très contente de son année 2016, comme au passage, toutes les années précédentes, la Direction nous a remis un magnifique rapport annuel de gestion dans lequel sont félicités les agents des finances publiques, mais malheureusement cela n'est qu'à cette occasion. Il faut admettre que, si nous ne sommes absolument pas d'accord avec l'autosatisfaction évidente de la direction, ce rapport est très joli, il est beau, il est mignon !!! Tout va bien dans le meilleur des mondes. Ce magnifique état des lieux, c'est un peu l'arbre qui cache la forêt, ou bien la partie visible de l'iceberg... Nous sommes donc totalement en désaccord avec la façon de voir les choses de la direction...Mais, nous y sommes habitués.

Nous vous remercions pour votre attention.

les représentant(e)s de l'Alliance

Nathalie Jeamart, Trésorerie de Lens-Municipale

Gabriel Gaillard, E R D 62

Jean-François Waille, Trésorerie de Beuvry

Gilles Delwaulle, Site de Lens